



Descriptif du cours

Titre :	Rappel des techniques d'injections et de prise de sang pour pharmaciens et pharmaciennes
Public-cible :	Pharmacien-ne diplômé-e d'un enseignement supérieur – Si vous n'êtes pas pharmacien-ne, mais êtes néanmoins intéressé-e par ce cours, merci de ne pas vous y inscrire et de nous contacter à l'adresse suivante (prestations.heds@hefr.ch) pour voir quel cours pourrait vous convenir.
Lieu :	Haute école de santé Fribourg - route des Arsenaux 16a, 1700 Fribourg
Dates :	Vous trouverez le planning de ces cours et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante : tps://www.heds-fr.ch/fr/prestations-de-services/notre-expertise/fph-officine/
Formateurs / trices :	<u>Responsables de la formation et formatrice</u> : Aude Ponchaut, maître d'enseignement HES. <u>Skills Trainers</u> : professeur-e-s expérimenté-e-s de la Heds-FR spécialisés dans les habiletés techniques de soins.
Langue :	Français

Conditions d'admission et pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diplôme fédéral de pharmacien-ne-s ou diplôme étranger de pharmacien-ne-s selon la Loi fédérale sur les professions médicales universitaires (Art. 50 al. 1 let. d LPMéd) et autres professions médicales universitaires en vertu de la LPMéd. ➤ Déclaration de consentement (responsabilité civile). Les participant-e-s exercent mutuellement les techniques sur leurs collègues. ➤ Vaccination contre l'hépatite B (recommandations et directives BiG de l'OFSP) vivement conseillée. ➤ En raison des besoins didactiques d'exécuter les actes de soins les uns sur les autres, dans les situations suivantes, il est vivement conseillé au/à la participant-e de consulter son médecin de famille pour savoir s'il/si elle peut ou non suivre le cours : <ul style="list-style-type: none"> - participante enceinte - participant-e hémophile - participant-e sous aspirine, anticoagulant ou autre médication fluidifiant le sang <p>La décision de participation à ce cours ne revient pas au centre de formation.</p> <p><u>Ce cours étant un cours de rappel, il est indispensable d'avoir, précédemment, suivi le cours de base de « techniques d'injections et de prises de sang ».</u></p>
Contenus	<p>Connaissances de base et exercices pratiques sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les injections sous-cutanées et intramusculaires ➤ les prises de sang veineuses et capillaires ➤ le matériel utilisé, les consignes d'hygiène et de sécurité ➤ la communication et le contact avec le patient

Méthodes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préparation individuelle (étude des supports de cours) 2. Evaluation des besoins des pharmacien-nes par une discussion au sein du groupe – le cours est ciblé sur la pratique réalisée en pharmacie. 3. Exercices pratiques : skills training (simulation) sous la responsabilité de skills trainers (1 responsable de cours par groupe de 6 participants) – les différents techniques sont démontrées par le professeur et chaque participant peut, également, l'exécuter à son tour.
Objectifs du cours	Être capable d'effectuer les techniques apprises lors de ces cours au sein de l'officine et de réajuster sa pratique, au besoin.
Horaire	Durée : ½ jour Horaire selon convocation mais en principe 09.00 à 12.30 ou 13.30 à 17.00
Certificat	<u>Attestation</u> : Cours présentiel « Rappel des techniques d'injections et de prise de sang pour pharmaciens et pharmaciennes ». Ce cours est validé avec 25 points FPH.
Durée de validité / suite	<p>Un cours technique refresh (½ jour) est recommandé au minimum tous les deux ans. Il peut, d'ailleurs, être couplé à un cours refresh du BLS AED sous l'appellation de cours DUO (1 journée).</p> <p><i>Concernant la prise de sang : cet acte n'étant actuellement pas effectué au sein des officines, un cours refresh de cette technique est vivement conseillé avant la réalisation concrète en officine.</i></p>
Matériel de cours	<p>Le support de cours est envoyé avant le cours en format électronique puis remis en version papier le jour du cours.</p> <p>Sa lecture avant le cours est indispensable et fait figure d'auto-formation à ce cours.</p>
Coûts	CHF 250.- (documents de cours inclus)
Conditions d'annulation et de désistement	<p>La formation débute uniquement si le nombre de participant-e-s est suffisant. Le paiement des sessions se fait dès réception de la facture d'écolage.</p> <p>En cas de désistement entre l'inscription et 2 semaines avant le début du cours, 50 % d'écolage est dû à la Heds-FR. En cas de désistement dans les 2 semaines précédant le cours, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la Heds-FR.</p> <p>Tout désistement doit être annoncé, <u>par écrit, soit par courrier postal, soit par courrier électronique, auprès du secrétariat « Prestations de services » de la Heds-FR</u>. La date de réception du courrier est considérée comme date officielle de désistement.</p> <p>Vous avez, bien entendu, la possibilité de vous faire remplacer par une autre personne.</p>